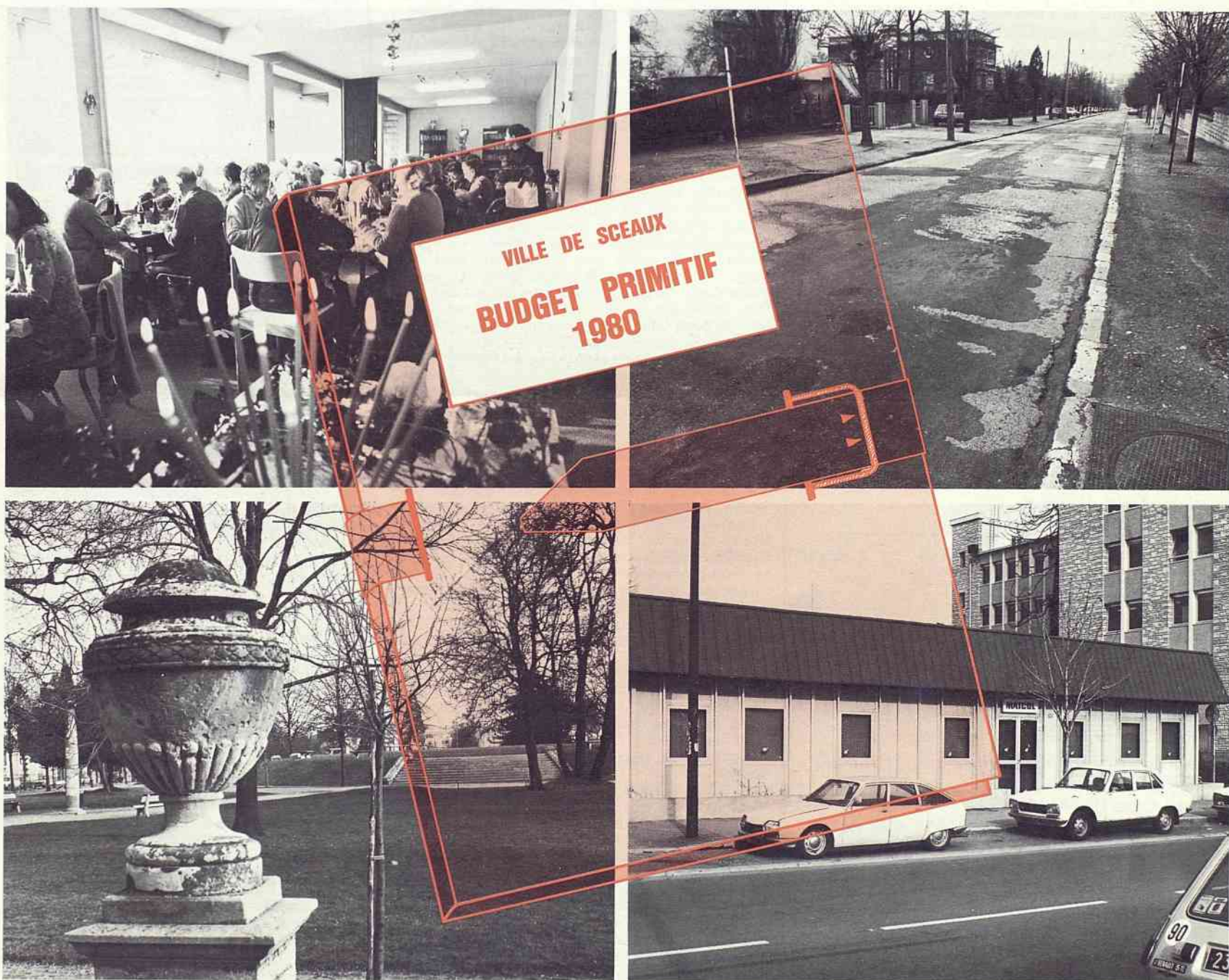


SCEAUX

bulletin municipal d'information

FÉVRIER 1980

n° 94



Pages 4, 5 et 7, le dossier du mois

**LE BUDGET PRIMITIF 1980
DE LA COMMUNE**

LES SCÉENS

Etat civil

Période du 16 au 31 janvier 1980

NAISSANCES

Michèle COURTOIS ● Florence, Sylvie, Valérie SAILLARD ● Michel, Gilles, César BIOCCO ● Laurence, Véronique, Sophie TRAVERT ● Nicolas-Pierre, Bernard KACZKA ● Sébastien, Thierry PASCAL ● Julien, Alexis GOUVIS ● Emile, Grégoire, Benjamin MOREL ● Aude, Marie, Anne PREVOSTO.

MARIAGES

Michel LEROY et Françoise, Marie SABES-PAYEN ● Elie, Pascal DELECROIX et Régine, Christiane, Marie-Thérèse WURSTHORN.

DÉCÈS

Augustine, Adèle, Irma, GUILLEN, Veuve DESPREZ ● Gabrielle, Lucile FUSILLIER, Veuve PREVOST ● Octavie, Marie BOUGLEUX ● Maurice, Émile DURAND ● Jeanne, Andrée, Yvonne BAUDIN, Veuve DESAGA ● Solange, Rosa, Flore LEGROS, Veuve RICHARD ● Raymonde, Louise ZAYA, Veuve DELMER ● Mathilde, Marie BREINER, Veuve BOULOGNE ● Gemma, Jeanne, Marie COLINI, Veuve HARDOUIN ● Maurice, Albert LIPOT ● Suzanne, Lucie MAITRE, Veuve GARDET.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière communal dans leur caveau de famille

Marie TOUTIN, née GIBELIN, décédée le 15 janvier 1980 à Paris-20^e ● Gabriel DEGENNE, décédé le 27 janvier 1980 à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).

Des Scéens à l'honneur

Médaille du Travail

(Promotion du 1^{er} janvier 1980)

Or

M. René BOYER, 42/44, rue de Fontenay ● M. Pierre PALLUEL, 13, allée d'Honneur.

Vermeil

Mme Lucie CHAMBERT, 3, rue des Jockos ● M. Jacques CHANTELOUBE, 11, allée de Trévisse ● M. Roger CHAUDIÈRE, 42, rue de la Marne ● M. Jacques JEANJEAN, 7, rue Guynemer ● M. Pierre PALLUEL, 13, allée d'Honneur ● M. Jean-Pierre PIGEAU, 15, rue Jean-Giraudoux ● M. Marcel SARDIN, 23, rue des Filmins ● M. Jean VERCAIGNE, 28, avenue Jean-Perrin.

DES NOMS POUR DES RUES

Rue Émile-Morel
Rue Constant-Pilate
Avenue de la République

Comme nous l'avons déjà vu dans les articles précédents, Sceaux est une ville fidèle qui sait reconnaître l'action de ses enfants envers elle. On aurait dit autrefois : « de ses bienfaiteurs ». Celui dont je veux vous parler aujourd'hui est Émile Morel. Oh ! Il n'a pas une très grande rue : juste une portion de l'ancienne « ruelle des Agriculteurs » qu'il partage avec son ami le Commandant Pilate, Maire de Sceaux de 1904 à 1919.

La ruelle des Agriculteurs gardera son nom jusque dans les années 30. C'était un petit chemin, longeant la propriété Trudon au XVIII^e siècle (propriété Cauchy ensuite) qui menait au quartier de la Tour, versant Sud-Ouest de notre colline, où s'étendaient des champs maraîchers et des vignes. Elle était limitée à l'ouest par la voie des Sablons, l'actuelle rue Gaston-Lévy et, à l'est, rejoignait la rue du Four. Il a fallu acheter en 1937 la maison Houssain et la détruire pour permettre la communication directe sur la rue Voltaire, telle que nous la voyons actuellement. Dans sa séance du 20 mai 1938, le Conseil municipal vote des crédits pour rembourser au département de la Seine les travaux effectués pour l'ouverture de « l'impasse dite rue Émile-Morel sur la rue Voltaire ». L'aménagement de la ruelle des Agriculteurs avait été rendu nécessaire par la construction du Lycée Marie-Curie : il était en effet hors de question de faire entrer les élèves par le grand portail de l'ancien hôtel Cauchy (cf. Bulletin municipal n° 86, avril 1979). La circulation sera d'ailleurs grandement améliorée par l'ouverture de l'avenue de la République au travers de la propriété Maillard, lotie entre 1930 et 1939, avenue qui relie directement l'entrée principale du lycée de jeunes filles à l'Hôtel de Ville, d'où son nom.

Nous avons dit plus haut que la ville de Sceaux savait reconnaître les œuvres de ses enfants. Émile Morel n'était pas un enfant de Sceaux, mais il a fait plus pour sa ville d'adoption que bien des Scéens de souche.

Professeur agrégé de lettres, il s'installe à Sceaux avec sa famille en 1894. Nommé au Lycée Lakanal, il y exercera ses fonctions jusqu'à sa mort prématurée en 1917, à 57 ans. Il commence par louer un appartement dans l'ancienne faïencerie, 1, rue des Imbergères, à son arrivée. Il achètera la totalité de l'immeuble en 1899, décidé à se fixer définitivement dans notre commune.

Passionné d'éducation sous toutes ses formes : éducation permanente qu'on appelait alors éducation post-scolaire, instruction des filles etc... il milite dans son milieu professionnel et dans la commune. Il est à l'origine de nombreuses associations dont deux au moins ont survécu à Sceaux :

- en 1898, c'est la fondation de la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires du canton de Sceaux (S.I.E.P.) qui manifeste sa constante vitalité en organisant régulièrement des conférences sur les sujets les plus variés, scientifiques, artistiques, etc...

- en 1889, le cours Florian. Il eut l'idée avec certains de ses collègues, professeurs, pères de famille de créer un cours secondaire qui leur permettrait de dispenser aux jeunes filles le même enseignement que recevaient leurs frères au Lycée



Émile MOREL

(1860-1917)

PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE LAKANAL
FONDATEUR DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
ET DE LA SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION ET D'ÉDUCATION POPULAIRES
DU CANTON DE SCEAUX

Lakanal. Celui-ci avait ouvert ses portes en 1885, mais l'enseignement secondaire des jeunes filles était très peu développé et il n'existait rien pour elles de ce niveau. On trouva une maison à Bourglala-Reine, rue Angot, où cet établissement fonctionna jusqu'en 1937, année d'ouverture du Lycée Marie-Curie.

Il était juste de donner à la rue qui menait au nouveau lycée de jeunes filles le nom de celui qui en avait été le précurseur.

Signalons que Jean Morel, un des fils d'Émile Morel, normalien et professeur agrégé de lettres comme son père, fera sa carrière au Lycée Lakanal et au cours Florian. De nos jours, une troisième génération Morel enseigne au Lycée Lakanal en la personne de M^{me} Kochanovski qui y est professeur d'anglais.

Ces deux créations d'Émile Morel parlent encore aux Scéens ; il y en eut d'autres : l'Université populaire, la Mutualité maternelle, l'Amicale féminine, etc... D'autre part, Émile Morel eut une action de 13 ans au sein du Conseil municipal où il avait été élu dès 1904 et constamment réélu ensuite. Comme le dira le Commandant Pilate sur sa tombe, « Il y trouva des contradicteurs, mais ne compta que des amis... » C'était un esprit droit, enthousiaste, grand serviteur de la communauté. Ses concitoyens ne s'y sont pas trompés.

Thérèse PILA

L'HIRONDELLE



listes de mariage
arts de la table et cadeaux

16, place du Général-de-Gaulle - 92330 SCEAUX
Tél. 702.68.60



ETS. BASSEREAU

fabrique, pose, entretien et répare
TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

Argent

M. Guy BARRE, 6, allée Jean-Barral ● Mme Nicole BLOND, 22, rue Mozart ● Mme Yvette BOELLE, 15, avenue Jules-Guesde ● M. Guy BOURAT, 33, allée de Trévise ● M. Hugues de BRUCHARD, 38, avenue Alphonse-Cherrier ● M. Bernard DEROUCHE, 58 bis, boulevard Desgranges ● M. Armand DUCHENE, 3/5, rue des Chênes ● Mme Christiane FORTIN, 58, avenue Jean-Perrin ● M. Michel GRY, 89, rue Houdan ● Mme Maryse LE BRIS, 40, avenue Alphonse-Cherrier ● Mme Jacqueline CLAUZON, 11, rue Georges-Bizet ● M. Alexis LE DUIGOU, 13 bis, rue de la Chrétienté ● M. Maurice MOREAU, 20, rue Jacques-Rivière ● M. Gérard PINAUD, 20, place du Général-de-Gaulle ● M. Bernard RAFAL, 10, rue Paul-Couderc ● Mme Alice RIVA, 63, avenue de Bourg-la-Reine ● M. André SAUSSE, 8, avenue du Président Franklin-Roosevelt ● Mme Suzanne VIVIER, 9, rue Jean-Giraudoux.

Ordre des Arts et des Lettres

M. Jacques POUZET, 29, avenue Le Nôtre.

Sportifs

**amateurs de course à pied
footing et autre jogging**

DEUX DATES A RETENIR

Dimanche 9 mars

CROSS DES BLAGIS

(voir page 13)



Dimanche 23 mars

CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX

(voir pages 8-9)

sommaire

LES SCÉENS	2-3
<input type="checkbox"/> État civil	
<input type="checkbox"/> Des Scéens à l'honneur	
<input type="checkbox"/> Des noms pour des rues	
LE DOSSIER DU MOIS	4-5-7
<input type="checkbox"/> Le budget primitif 1980 de la commune	
ÉDITORIAL	5-6
<input type="checkbox"/> Les principales orientations du budget 1980 de la commune	
5^e CROSS DE LA VILLE DE SCEAUX	8-9
URBANISME - ÉQUIPEMENT	10
<input type="checkbox"/> Conseil architectural à Sceaux	
<input type="checkbox"/> Des travaux dans la ville	
<input type="checkbox"/> Permis de construire	
ASSOCIATIONS	11-12
<input type="checkbox"/> Frères des Hommes	
<input type="checkbox"/> Union Féminine Civique et Sociale	
<input type="checkbox"/> Sceaux Accueil	
<input type="checkbox"/> Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP - Fédération Lagarde)	
<input type="checkbox"/> Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE - Fédération Cornec)	
<input type="checkbox"/> Club des Aînés	
COMMUNIQUÉS	13
<input type="checkbox"/> Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) - Comité de Sceaux	
<input type="checkbox"/> Piscine des Blagis	
<input type="checkbox"/> 3 ^e Cross des Blagis UFOLEP 92	
<input type="checkbox"/> Caisse des Écoles	
<input type="checkbox"/> Hausses abusives des loyers libres	
PETITES ANNONCES	14
SERVICES DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	15
A SCEAUX, DU 1^{er} AU 31 MARS	16

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 94 - Février 1980

21^e année

Directeur : Jean-Louis Oheix - Rédacteur en chef : Philippe Laurent
Secrétaire de rédaction : Françoise Millet

Photographies : Studio Sud

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS
Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

ENTREPRISE

S E R E B

PEINTURE

REVÊTEMENT DE SOL 16, rue des Pierrelais
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Société d'Étude, Rénovation et Entretien du Bâtiment

DEVIS GRATUIT

TÉL. 661.23.34

LE DOSSIER DU MOIS

Le budget primitif 1980 de la commune

Près de 200 pages de tableaux, quelque 10 000 chiffres : ainsi se présente le document qu'ont étudié – je dirais presque « décor-tiqué » – les commissions spécialisées et la commission des Finances de votre Conseil municipal depuis le mois d'octobre 1979, pour aboutir au vote, le 1^{er} février, du budget primitif 1980 de la commune.

Comme le souligne M. André Herzog, Maire adjoint chargé des Finances, dans son éditorial, ce budget, comme les précédents, n'est en définitive que l'expression de la politique municipale ; cette politique, ainsi définie pour 1980 à travers le budget, se situe dans la droite ligne des décisions prises antérieurement : en 1980, comme en 1978 et 1979, priorité est donnée au secteur social, à la réfection et l'entretien de la voirie et des espaces verts, à l'urbanisme et à l'information.

Je vous exposais, voici presque un an (cf BMI n° 86 d'avril 1979) les grandes difficultés du Conseil municipal pour équilibrer le budget de 1979 sans recourir à une hausse importante de la pression fiscale locale. L'analyse de la situation financière de la commune faisait alors ressortir trois causes principales à ces difficultés : le ralentissement de la progression de la contribution de l'État sous la forme de la dotation globale de fonctionnement (cf. notre encadré, page 7) dont c'était la première année d'application, la hausse importante du poste « Personnel » et enfin le développement des équipements de la ville, qui induit des frais de fonctionnement importants.

La situation de cette année est légèrement plus favorable : la progression de la dotation globale de fonctionnement attendue est de l'ordre de 13 % (dont, il est vrai, 3 points au titre de régularisation sur 1979), les frais de personnel n'augmentent plus que de 10 % (simple reconduction des effectifs), enfin, si les frais de fonctionnement des équipements se situent toujours à un niveau important, nous avons déjà « digéré » dès 1979 en année pleine le fonctionnement du gymnase des Blagis et de la halte-garderie.

Il n'en demeure pas moins que les arbitrages de cette année ont porté sur près de 4 millions de francs soit 10 % du budget de fonctionnement, afin d'aboutir à une hausse du produit des impôts locaux de 14,7 %, correspondant à une majoration un peu inférieure des contributions individuelles en raison d'une légère augmentation des bases d'imposition.

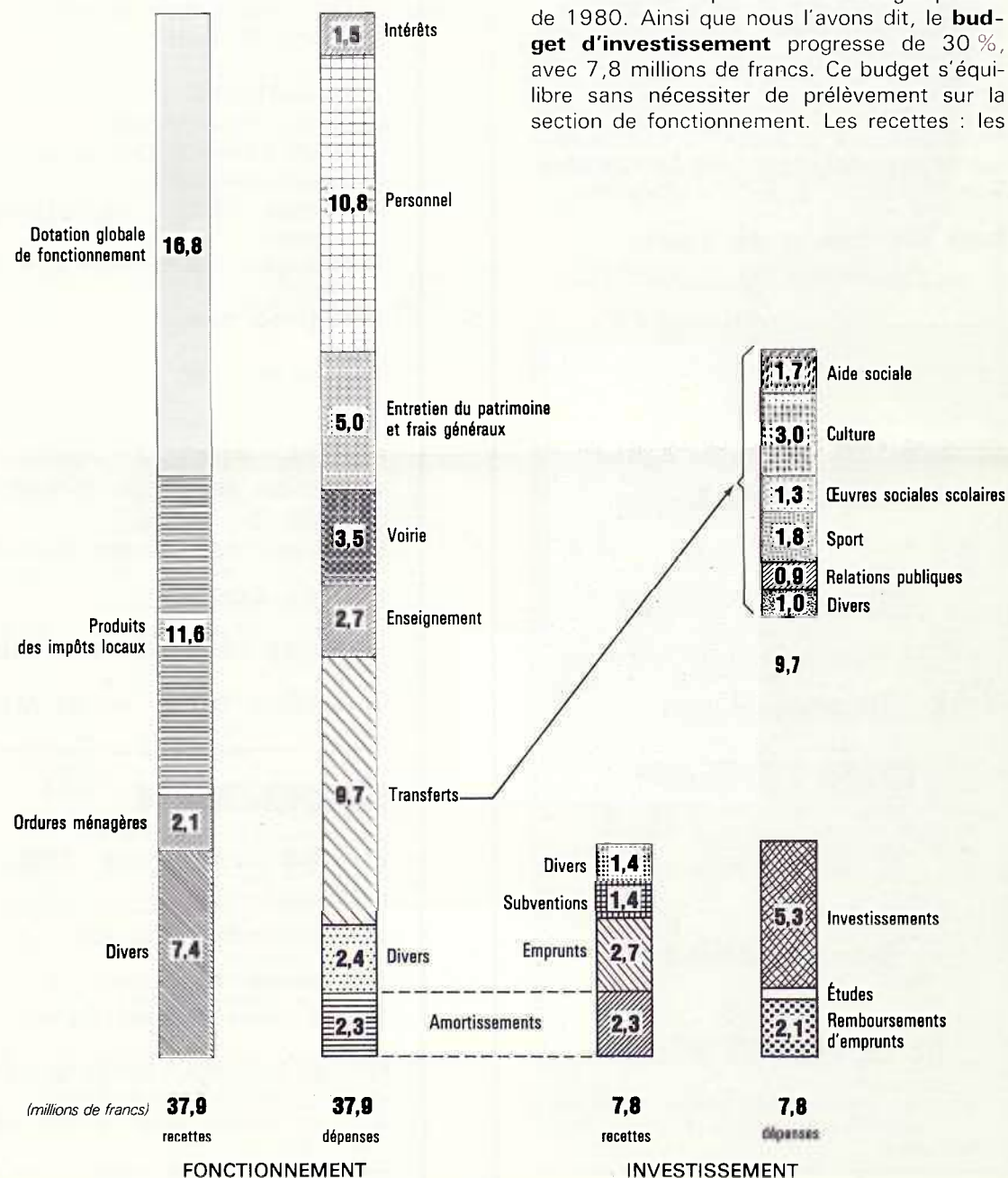
Le problème des finances locales est donc toujours un problème « brûlant », surtout en

région parisienne, où, il faut bien le dire, une opposition assez dure se concrétise de plus en plus entre la ville de Paris et ses communes périphériques au sujet de la répartition de la dotation globale de fonctionnement. En outre, 1979 et 1980 sont à cet égard deux années de réformes importantes (cf notre encadré, page 7).

Le schéma ci-dessous illustre la **physionomie générale du budget primitif de 1980**. Il dépasse maintenant les 45 millions de

francs, en hausse de près de 20 % sur 1979. Mais l'effort important joue sur l'investissement (avec 7,8 millions, soit 30 % de progression), alors que le budget de fonctionnement n'augmente que de 11,7 %, avec 37,9 millions. Rappelons que le budget de l'État a progressé (en dépenses) de 14,4 % entre 1979 et 1980, et que 85 % de ce budget constituent des dépenses de fonctionnement, contre 65 % pour l'ensemble des collectivités locales.

Examinons les postes de ce budget primitif de 1980. Ainsi que nous l'avons dit, le **budget d'investissement** progresse de 30 %, avec 7,8 millions de francs. Ce budget s'équilibre sans nécessiter de prélèvement sur la section de fonctionnement. Les recettes : les



J. DAUPHIN ANCIEN CABINET DECO
GÉRANCE D'APPARTEMENTS
ET D'IMMEUBLES
145, rue Houdan
92330 - SCEAUX
☎ 660 67 21 +
locations
toutes transactions
AGENT IMMOBILIER FNAIM

MIROITERIE 102
ateliers et bureaux
Raymond DJIAN
ANTONY
102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 — 237.23.10
VITRERIE — DEMI-GROS — DÉTAIL — ENCADREMENTS
ISOBAIE

Commune

amortissements (ceux-ci venant en dépenses dans le budget de fonctionnement), des emprunts (à noter le niveau très bas d'endettement de la ville ; nous y reviendrons plus loin), des subventions pour 1,4 million (subventions versées au titre du contrat régional et de la réhabilitation de logements sociaux). A ce sujet, rappelons que Sceaux, grâce à son dynamisme, a été l'une des toutes premières villes de la région parisienne à bénéficier d'un contrat régional avec la Région d'Ile-de-France.

En **dépenses d'investissement**, les remboursements d'emprunts sont de 2,1 millions, les études (en particulier d'urbanisme) sont inscrites pour 0,4 million et les investissements proprement dits s'élèvent à 5,3 millions, en progression de 25 % sur 1979. Parmi ceux-ci il faut souligner l'importance du crédit affecté à la voirie : 3,6 millions (+ 60 % !), les gros travaux concernant la rue Paul-Couderc, la rue du Docteur-Roux, la rue de Bagneux, l'aménagement de la rue Marguerite-Renaudin, l'aménagement des sentiers et le Jardin de la Ménagerie. En matière d'urbanisme, notons l'importance du budget annexe de rénovation (4,4 millions d'investissement) consacré aux opérations Charaire, Benoît et Vieux-Sceaux. Ce budget annexe s'équilibre grâce à une subvention du budget principal de la commune.



La rue Paul-Couderc dont la réfection s'avère chaque jour plus indispensable.

Suite page 7

éditorial

Les principales orientations du budget 1980 de la commune

par André Herzog, premier Adjoint au Maire, chargé des finances



Chaque année la discussion budgétaire conduit à une opération vérité, car un budget n'est pas une vue de l'esprit : il part de la réalité présente pour aller vers une réalité nouvelle, inspirée par les désirs d'actions bénéfiques au service de l'intérêt général. Il impose l'exactitude des coûts, des priorités, des moyens de financement et définit leurs conséquences sur les contributions demandées à nos concitoyens.

Plus d'un millier de fiches établies par les services de la Mairie proposent des actions élémentaires, avec estimation des recettes ou dépenses qu'elles entraînent. Elles sont examinées par les commissions spécialisées et par la commission des Finances au cours de nombreuses réunions s'étendant sur plus d'un trimestre. De ces échanges de vues se dégage progressivement, après suppression ou modification de nombreuses fiches, un consensus réalisant l'équilibre, lui-même soumis à l'approbation de l'ensemble du Conseil municipal : le budget correspond donc bien à l'orientation politique de la gestion communale.

Cependant, la marge de manœuvre est faible. D'une part, la grande masse des dépenses de personnel, de chauffage, d'éclairage, d'entretien courant des écoles, des gymnases, de l'hôtel de ville et autres ensembles immobiliers ou mobiliers, apparaît comme inéluctable et ne peut que suivre les variations de prix qui ne dépendent pas de la Ville. D'autre part, les recettes comprennent pour 40 % environ une dotation de l'Etat (fixée par lui en fonction de critères généraux) et un grand nombre de recettes diverses sur lesquelles l'action reste bien limitée.

Finalement, notre budget de fonctionnement est en hausse moyenne de 12 %. Une stricte limitation des dépenses a été faite dans certains domaines pour permettre une hausse nettement supérieure à la moyenne dans d'autres ou pour faciliter certaines actions que le Conseil municipal a voulu prioritaires, à savoir :

Le domaine social

Les crédits affectés à l'aide sociale aux personnes âgées, à leur résidence (rue des Imbergères), et au Bureau d'Aide Sociale augmentent de 28 %. De plus, le produit de la vente du verre récupéré par collecte spéciale du mercredi matin sera affecté au Bureau d'Aide Sociale. Enfin, la subvention au Centre socioculturel des Blagis est fortement augmentée.

La voirie et les espaces verts

L'effort d'entretien et de réfection de trottoirs et de certaines chaussées se poursuit. L'aménagement du Jardin de la Ménagerie (arbres et arbustes supplémentaires, massifs de fleurs et éclairage de jalonnement) est prévu et constitue une tranche de divers travaux de plantations.

Grâce aux emprunts contractés et aux subventions, l'ensemble des crédits d'investissement de voirie augmente de 60 %.

Suite page 6



Librairie-Papeterie VOLTAIRE

CLASSIQUE - MODERNE
SCOLAIRE - ÉDITIONS D'ART

BUREAU - COMPTABLE - SCOLAIRE...

ouvert le LUNDI de 15 h à 19 h 30
Du MARDI au SAMEDI de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30

112, rue Houdan - 92330 SCEAUX

Tél. 661.19.50

L'utilisation des bâtiments MATCOL

Les formalités d'acquisition soumises aux délais d'un contrôle attentif des services préfectoraux étant terminées, les crédits nécessaires à l'aménagement pour les bureaux et certains ateliers des services techniques de la Mairie sont inscrits, de même que ceux qui sont indispensables à une amélioration des installations sanitaires de la partie des ateliers qui restera rue des Imbergères.

L'urbanisme

Des opérations importantes figurent au budget annexe de rénovation urbaine notamment la construction de logements sociaux dans les îlots Charaire et Benoît, avec la poursuite des acquisitions foncières ; la subvention d'équilibre reçue du budget principal est en hausse de 35 % sur la précédente.

L'information

Au crédit d'édition du Bulletin Municipal d'Information de la Ville s'ajoute cette année une dotation spéciale destinée à renouveler le guide-annuaire municipal dont l'utilité a souvent été soulignée.

Au total, les dépenses de fonctionnement atteignent près de 38 millions et celles d'investissement près de 8 millions. Les

recettes du budget ont été fixées, en faisant les hypothèses nécessaires notamment sur la dotation globale de fonctionnement, sur le rendement des parcmètres, sur celle de la taxe d'assainissement. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui doit suivre le prix de revient, a été majorée de 9,5 %.

L'écart entre les recettes (autres que les impôts locaux) et les dépenses est de 15 millions et doit être supporté par les impôts locaux. Or, ceux-ci comprennent la taxe sur l'énergie électrique, la subvention fiscale égale à l'exonération du foncier bâti pour les constructions récentes, et les contributions directes. Les deux premiers éléments variant peu, la hausse globale, un peu inférieure à 12 %, entraîne une majoration de 14,7 % des contributions directes, correspondant à une majoration un peu plus faible des taxes individuelles moyennes en raison d'une légère augmentation du nombre des assujettis.

Il nous semble que le Conseil municipal a ainsi réalisé un équilibre raisonnable, avec un double souci : d'une part, assurer, outre le fonctionnement journalier des services, un volume significatif de réalisations très utiles et d'activités culturelles, sportives et sociales fort appréciées, d'autre part, maintenir la hausse des impôts locaux très voisine de celle des variations économiques, c'est-à-dire veiller à une gestion rigoureuse.

A. HERZOG

L. SOULIER

16, place du Général de Gaulle — 92330 SCEAUX
(près parking)

PAPIERS PEINTS NOUVELLES COLLECTIONS 1980/1981
aux couleurs et aux styles qui respectent vos meubles et vos goûts

PEINTURES

MOQUETTES REVÊTEMENTS DE SOLS
TRINGLES A RIDEAUX VERRES A VITRES

tél. 660. 23.70

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX



GEPMAN

spécial décontracté

1. 2. HARY
Dessus cuir
pleine fleur
du 39 au 45
à partir de
155 F

3. HARY
Dessus
croûte velours
du 39 au 45
à partir de
132 F

4. HADRIEN
Dessus cuir
pleine fleur
du 39 au 45
à partir de
165 F



mêmes magasins à

ANTONY · CHÂTENAY · CHÂTILLON · GARE ST. LAZARE · GARE DU NORD

LE DOSSIER DU MOIS (SUITE)

Pour ce qui concerne les **recettes de fonctionnement**, nous l'avons dit, la dotation globale de fonctionnement représente 16,8 millions, soit 44 % des recettes. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, majorée de 9,5 %, aura un rapport de 2,1 millions. Quant aux recettes diverses (subvention compensatrice des exonérations fiscales pour constructions neuves, droits de stationnement, revenus du domaine), elles ont été inscrites pour 7,4 millions. Enfin, les recettes fiscales locales nécessaires à l'équilibre du budget s'élèveront à 11,6 millions. A ce propos, une récente étude du ministère de l'Intérieur a montré que la fiscalité directe représentait 31 % des recettes de l'ensemble des collectivités locales, et représentait une charge d'environ 600 F par habitant.

Les chiffres de Sceaux sont respectivement de 25 % et de 580 F par habitant : contrairement aux bruits parfois répandus, il apparaît donc que la pression fiscale locale à Sceaux reste « globalement » raisonnable. « Globalement », car nous savons tous que la faiblesse des bases de taxe professionnelle reportée sur la taxe d'habitation, donc sur les ménages, le poids principal de la fiscalité. Oserais-je écrire que l'agrément de vivre dans une ville agréable, sans usines et sans nuisances trouve là son revers ?

Les **dépenses de fonctionnement** se répartissent de la façon suivante :

- les intérêts pour 1,5 million, c'est-à-dire le même chiffre qu'en 1979. Le chiffre moyen pour l'ensemble des communes de France est de 12 % des dépenses de fonctionnement. A Sceaux, nous avons un taux nettement plus bas (4 %) : notre ville est parmi les moins endettées de sa catégorie ;
- les dépenses de personnel : 10,8 millions (cf supra) ;
- l'entretien du patrimoine et les frais généraux : 5 millions. C'est ici que sont inscrites les sommes destinées à l'aménagement des ateliers municipaux, et à l'installation des services techniques dans leur nouveau bâtiment ;
- l'entretien courant de la voirie, pour 3,5 millions ;
- l'enseignement, pour 2,7 millions. A noter que dans cette somme sont comprises, à hauteur d'environ 500 000 F, les fameuses indemnités de logement aux instituteurs, curieuse réminiscence d'un passé datant de... Jules Ferry et éternel sujet de discorde entre les élus locaux et le gouvernement ;
- les amortissements du matériel, des immeubles et de la voirie pour 2,3 millions ;
- des dépenses diverses pour 2,4 millions ;

FINANCES LOCALES : LES RÉFORMES

Plusieurs textes de loi sont soit parus, soit en préparation, concernant les finances locales. En voici un bref aperçu.

● La **dotation globale de fonctionnement** (DGF), créée par la loi du 3 janvier 1979, a connu en 1979 sa première année d'application. Il s'agit de la contribution de l'État aux dépenses locales, indexée sur le produit de la T.V.A. Une partie de cette dotation est forfaitaire, une autre partie dépend de la pression fiscale de la commune et de son « potentiel » fiscal, selon des clés de répartition assez compliquées. Cette première année d'application a vu un transfert très net de la contribution de l'État des communes moyennes ou importantes vers les petites communes rurales. Dans la région parisienne, le transfert s'est opéré, au détriment de la banlieue, au profit de Paris. D'où, en partie, les difficultés de Sceaux dans ce domaine.

● La **loi sur la fiscalité directe locale**, promulguée le 10 janvier dernier sera applicable pour partie dès 1981. Outre la réforme de la taxe professionnelle qui

sera assise sur la valeur ajoutée, la loi comprend une disposition importante : le vote direct par les conseils municipaux des taux des quatre taxes locales, dans certaines conditions de lien entre ces quatre taux pour éviter de trop importantes disparités.

● Le projet de loi-cadre de réforme des collectivités locales, toujours en 1^{re} lecture au Sénat, institue entre autres une **dotation globale d'équipement**, susceptible de remplacer les subventions d'équipement spécifiques actuellement délivrées « cas par cas » par les différents ministères concernés. Il est peu probable, compte tenu de l'âpreté des discussions au Sénat sur ce projet de loi fondamental, qu'il soit adopté avant un ou deux ans.

● Enfin, semble définitivement réglé le problème du **remboursement aux communes de la T.V.A.** qu'elles acquittent sur leurs investissements. Initié en 1976, ce remboursement atteint cette année 80 %, et il sera vraisemblablement de 100 % en 1981.

P.L.

● enfin ce que j'appellerai les « transferts », pour 9,7 millions. Il s'agit là des sommes qui sont reversées, d'une manière ou d'une autre, à la population. Ces transferts se répartissent en deux catégories :

– les sommes directement gérées par la commune, pour 1,8 million : elles concernent par exemple le réseau de minibus (570 000 F), les classes transplantées (366 000 F), les contingents de police et d'aide sociale... ;

– les sommes gérées avec la participation de Scéens extérieurs au Conseil municipal, pour 7,9 millions. Il s'agit de subventions versées, soit à des organismes para-municipaux (Bureau d'Aide Sociale, Caisse des écoles, Office Municipal des Sports...), soit aux associations. Ainsi les associations à caractère culturel (Maison des Jeunes et de la Culture, Gémeaux, Centre socio-culturel des Blagis) ainsi que le Conservatoire recevront 3 millions pour assurer leur fonctionnement. Les associations sportives verront leurs budgets équilibrés grâce à un total de subventions de 1,7 million. Le secteur social recevra 1,4 million et la Caisse des Écoles 1 million. Enfin, le Bulletin municipal, les jumelages et les fêtes coûteront 0,8 million (compte tenu de l'édition d'un nouveau guide-annuaire municipal au début de l'année 1981).

Cette rapide description du budget primitif 1980 de la commune, sans être évidemment exhaustive, a essayé de vous montrer comment, tout en assurant un bon fonctionnement des services municipaux et malgré un bon nombre de difficultés de financement, votre Conseil municipal a pu maintenir, voire accentuer, les priorités antérieurement définies.

Il reste que, sur un plan général, la situation financière de communes moyennes comme la nôtre est loin d'être facile ; les prochaines années verront en ce domaine de nombreuses réformes. Le tout est de savoir si elles nous seront profitables. Les premières mesures nous incitent malheureusement à tempérer le relatif optimisme dont ont fait preuve quelques élus au début des discussions : ainsi que le rappelait Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} février : « Il faut qu'un certain nombre de dépenses soient supportées par les collectivités locales (culture, sport, aide sociale...) car c'est au niveau de la commune que la participation des habitants est la plus facile... Encore faut-il que l'État nous en donne les moyens ! ».

Philippe LAURENT
Conseiller municipal



entreprise
générale
d'électricité



INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION
R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX - ☎ 350.17.29 +
S.A. au Capital de 300.000 F - QUALIFELEC IV 742

5^e Cross de la Ville

organisé, sous le patronage de la Municipalité, par le Com

DIMANCHE 23 MARS 1980 DE 8 A 13 HEURES, DANS LES RUES DU CENTRE

Inscriptions

- **A la Mairie de Sceaux** (hall d'entrée)
 - du mardi 11 au vendredi 14 mars 1980, de 16 h 30 à 19 h ;
 - le samedi 15 mars 1980 de 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 19 h ;
 - du lundi 17 au vendredi 21 mars 1980 de 16 h 30 à 19 h.
- **Au siège de l'Office Municipal des Sports** : 4/6, rue Léo-Delibes
 - du mardi 11 au vendredi 14 mars 1980 de 14 h à 17 h ;
 - du lundi 17 au vendredi 21 mars 1980 de 14 h à 17 h.
- **A la Mairie de Bourg-la-Reine** : Service des sports, 1, boulevard Carnot
 - du mardi 11 au vendredi 14 mars 1980 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ;
 - le samedi 15 mars 1980 de 8 h 30 à 12 h ;
 - du lundi 17 au vendredi 21 mars 1980 de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Attention ! depuis l'année dernière, deux nouveautés ont été introduites dans l'organisation du Cross : un challenge du nombre et un challenge des familles (voir règlement ci-contre).

Horaire - Catégories - Parcours

Horaire de départ	Catégories		Années de naissance	Parcours		
				Itinéraire	Départ	Longueur (en mètres)
8 h 00	Vétérans hommes	I	1925 à 1938	A	1	2 850
		II	Nés avant 1925			
8 h 20	Minimes garçons		1965, 1966	A	1	2 850
8 h 45	Seniors femmes		1939 à 1960	A	1	2 850
9 h 10	Juniors filles		1961, 1962, 1963	A	1	2 850
	Cadettes		1964, 1965			
9 h 35	Benjamins		1967, 1968, 1969	C	1	1 450
9 h 50	Benjamines		1968, 1969	C	1	1 450
10 h 05	Vétérans Femmes	I	1925 à 1938	C	1	1 450
		II	Nées avant 1925			
10 h 20	Cadets		1963, 1964	B (2 fois)	1	4 850
10 h 50	Juniors garçons		1960, 1961, 1962	B (2 fois)	1	4 850
11 h 15	Minimes filles		1966, 1967	B	2	2 250
11 h 40	Poussins		1970, 1971	C	2	1 250
	Poussines					
12 h 00	Seniors hommes licenciés		1939 à 1959	A' (2 fois)	3	6 550
	Seniors hommes non-licenciés					

Retraits des dossards (et inscriptions tardives)

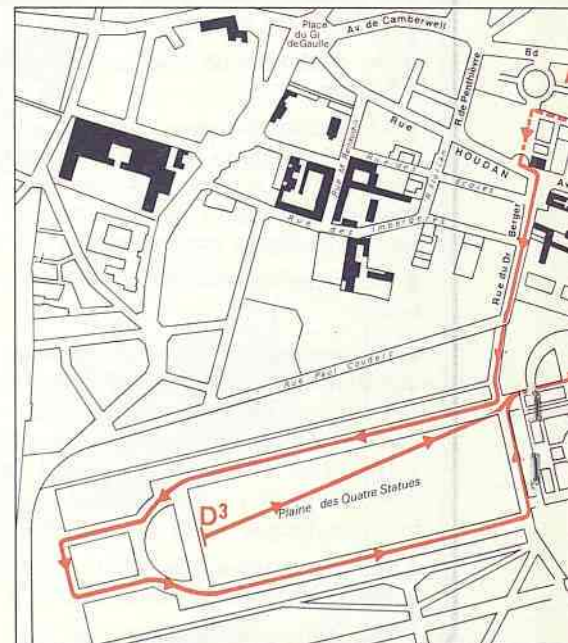
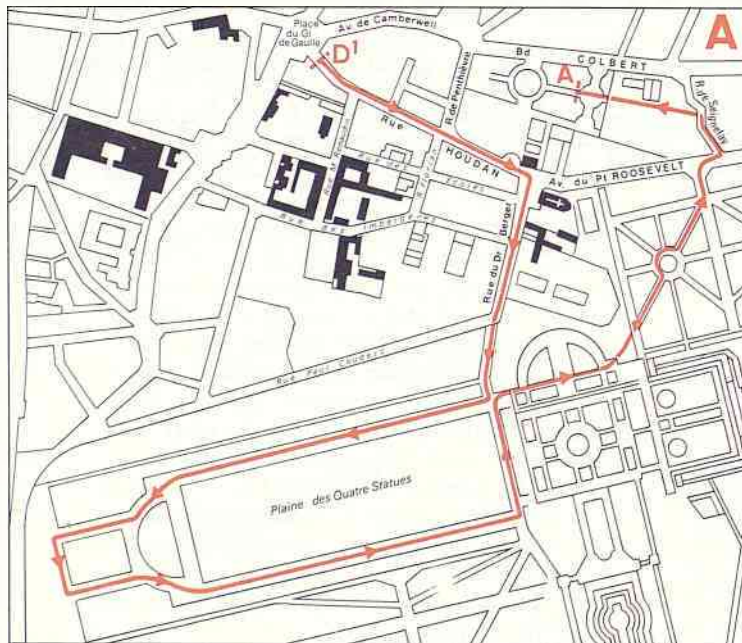
- **A l'ancienne Mairie de Sceaux**, salle du rez-de-chaussée, le samedi 22 mars 1980 de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

Remise des récompenses

- A partir de 12 h 45, sur la Rotonde du Jardin de la Ménagerie (en cas de mauvais temps, à l'ancienne Mairie, salle du 1^{er} étage).

Renseignements divers

- **Secrétariat** : ancienne Mairie, salle du rez-de-chaussée.
- **Vestiaires** : Gymnase du Centre 29, rue des Imbergères.
- **Service sanitaire** assuré par les secouristes de la Croix-Rouge de Sceaux.



SIREINE AUTOMOBILE



**CENTRE
OCCASION
CONFIANCE**

(RN.20) - 12, AV. DU GENERAL-LECLERC
92340 - BOURG-LA-REINE TEL. 664.15.03



VOTRE CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

service après-vente mécanique
tôlerie et peinture

Ville de Sceaux

Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports

CENTRE DE LA VILLE, LE PARC DE SCEAUX ET LE JARDIN DE LA MÉNAGERIE

RÈGLEMENT

I. ORGANISATION

Le Comité Municipal des Fêtes et l'Office Municipal des Sports de la Ville de Sceaux organisent sur un parcours tracé dans les rues de la Ville, le Parc de Sceaux et le Jardin de la Ménagerie un cross dénommé « Cross de la Ville de Sceaux ».

Afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, est constitué un Comité d'organisation de six membres :

- le Président du Comité Municipal des Fêtes ;
- le Président de l'Office Municipal des Sports ;
- un membre du Conseil d'administration du Comité Municipal des Fêtes ;
- la Secrétaire administrative du Comité Municipal des Fêtes ;
- le Directeur de l'Office Municipal des Sports ;
- un Professeur d'Education Physique et Sportive exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux et participant à l'organisation du Cross.

Les noms des membres de ce Comité sont précisés chaque année en annexe. La présidence de ce Comité est assurée par le Président du Comité Municipal des Fêtes.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés F.F.A. et non licenciés. Toutefois, pour la catégorie Seniors Hommes, deux classements seront établis : l'un pour les licenciés, l'autre pour les non-licenciés.

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

II. CATÉGORIES ADMISES, HORAIRES ET DISTANCES DES ÉPREUVES

Ils sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Le surclassement dans la catégorie supérieure est admis sauf pour les Poussins et les Seniors.

Le déclassement dans la catégorie inférieure est interdit sauf pour les Vétérans qui pourront, à leur demande, concourir dans la catégorie Seniors.

La catégorie Vétérans (hommes ou femmes) est divisée en deux sous-catégories faisant l'objet d'un classement séparé établi à l'issue de l'épreuve unique.

Dans la catégorie Poussins un classement séparé filles-garçons sera établi à l'issue de l'épreuve unique.

L'attention des Seniors Hommes licenciés est attirée sur le fait que les résultats de la catégorie Seniors Hommes non licenciés sont transmis, pour vérification, à la Ligue d'Île-de-France d'Athlétisme.

III. CLASSEMENT INDIVIDUEL

Il est institué pour chaque épreuve un classement individuel. Ne pourront être classés que les concurrents munis de leur dossard à l'arrivée, correspondant à l'épreuve disputée.

IV. CHALLENGE PAR ÉQUIPE

Pour chaque épreuve aura lieu un classement par équipe. Les équipes, pour être classées, devront comprendre un minimum de 6 concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés dans chacune d'entre elles.

Pour les catégories d'âge scolaire (Poussins à Juniors inclus), les participants seront **automatiquement** membres de l'Équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait, au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne pourra engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes devront être constituées avant le départ de chaque épreuve.

Le classement s'effectuera en additionnant les 6 premières places d'une équipe. L'équipe qui obtiendra, à l'issue de cette opération, le plus faible nombre sera déclarée vainqueur.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

V. CHALLENGE DU NOMBRE

Le classement s'effectuera sur le plus grand nombre de concurrents **classés** dans chaque équipe.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui aura classé le mieux son premier membre qui l'emportera.

Le challenge sera remis définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutives ou cinq fois non consécutives.

VI. CHALLENGE DES FAMILLES

Les familles désirant concourir à ce challenge devront être composées du père, de la mère et **d'au moins** un de leurs enfants, participant dans les épreuves correspondant à leur âge et qui auront terminé le parcours.

Le classement s'effectuera en additionnant les places obtenues par le père, la mère et l'enfant le mieux classé. La famille obtenant le plus faible total sera déclarée vainqueur.

Le challenge sera remis définitivement à la famille qui l'aura remporté deux fois consécutives.

VII. INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable, au plus tard une demi-heure avant le départ de l'épreuve.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions ci-dessus.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Il ne sera rempli qu'un bulletin d'inscription par concurrent.

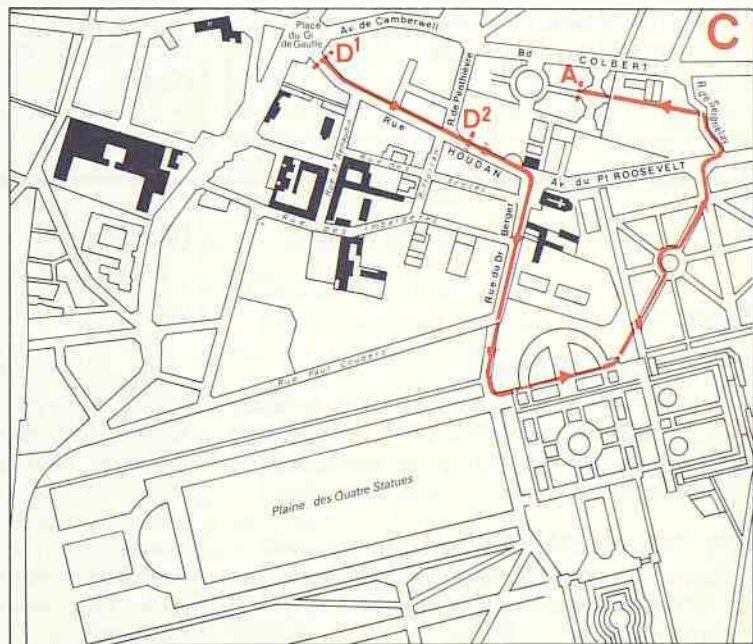
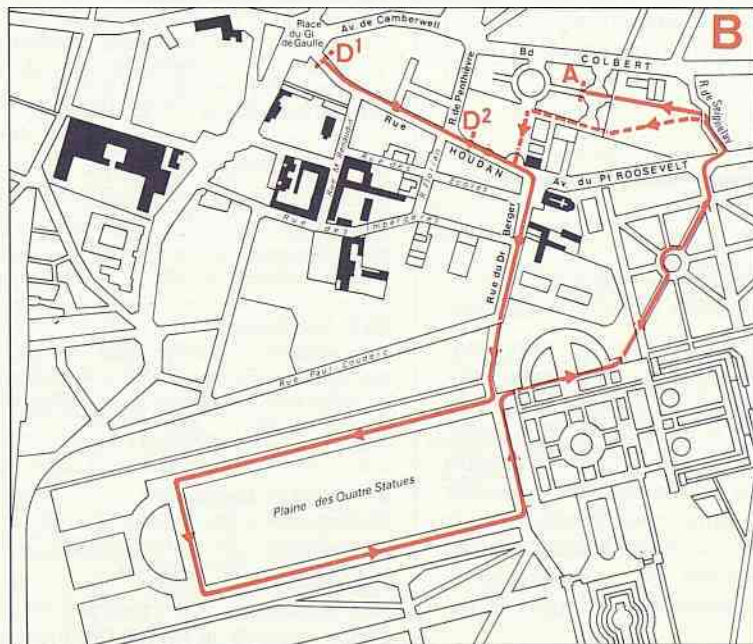
VIII. REMISE DES PRIX

L'heure et le lieu sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Pour les concurrents primés, une pièce d'identité (mentionnant la date de naissance) pourra être exigée.

IX. LITIGES

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves devra être soumis au Comité d'organisation décrit dans l'article I, seul habilité à prendre une décision.



La GLORIETTE
AU COEUR DE LA VIEILLE VILLE
4, rue Florian - 92330 SCEAUX - ☎ 350.46.10
SES CADEAUX TOUJOURS N... SES GRANDES MARQUES,
SES ENCADREMENTS PER... SÉS, SES ABAT-JOURS
LE TEMPS DE PARLER ET DE CONSEILLER

**TOUJOURS GAGNANT
CHEZ SPORT 2000**
SPORTS SCÉENS N°1 DU SPORT
112, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 661.03.67

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Conseil architectural à Sceaux

Depuis peu, sous l'impulsion du ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, des associations loi de 1901 dénommées « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement » (CAUE) ont été créées dans plusieurs départements, sous l'autorité du Conseil général et des administrations départementales. Elles ont pour principal objet de conseiller et d'informer dans ce domaine aussi difficile que l'architecture et la construction.

A la demande des dirigeants du CAUE des Hauts-de-Seine, nous mettons à la disposition de M. Christian RAULET, Architecte-Conseil du CAUE, le local de l'ARIM Ile-de-France, 100, rue Houdan (rue piétonne, en face de la rue Marguerite-Renaudin).

Progressivement, se développe ainsi une série de services gratuits (*) au bénéfice de tous les Scéens qui souhaitent recueillir tous les avis et conseils nécessaires avant de se lancer dans la réalisation d'une construction neuve, dans un agrandissement ou un aménagement.

N'hésitez pas à venir vous renseigner, sachant bien sûr que ceci ne remplace pas les démarches réglementaires obligatoires que vous devez effectuer, mais sur lesquelles l'architecte-conseil peut également vous donner des informations.

Paul MERMET

(*) - pour le Vieux Sceaux, l'ARIM Ile-de-France,

- pour les personnes âgées rencontrant des problèmes d'amélioration de leur logement, l'ASAH (voir le dernier numéro du bulletin municipal),
offrent déjà leurs services à tous ceux qui en ont besoin.

Pour vous renseigner, les diverses permanences

Association	Lieu	Dates Horaires	Objet principal
ARIM Ile-de-France M. SCHAEFFER	100, rue Houdan (rue piétonne) Tél. 660.88.62	Tous les lundis de 16 h à 19 h Tous les mercredis de 9 h 30 à 12 h	Vieux Sceaux
ASAH MM. LOCHEN CARNOY	Mairie 122, rue Houdan Tél. 661.29.50	Tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h	Personnes âgées
CAUE Hauts-de-Seine M. RAULET	100, rue Houdan (rue piétonne) Tél. 660.88.62	Les jeudis 21 février, 20 mars, 17 avril, 22 mai, 20 juin de 9 h à 12 h	Conseil architectural et technique

Des travaux dans la ville

Voirie

Avenue Jules-Guesde

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le BMI de décembre 1979, la réfection des trottoirs de l'avenue sera entreprise fin février/début mars.

Rue des Aulnes

Les travaux de réfection du tapis bitumineux de la rue des Aulnes, quelque peu retardés, seront entrepris fin février.

Bâtiments

Une première tranche de travaux pour la réhabilitation de la Piscine vient de s'achever.

Elle a intéressé, d'une part, le remplacement des rails de suspension des portes coulissantes donnant accès à la plage extérieure sud de la piscine, d'autre part, le remplacement de bardages en partie haute de cette même façade. Ceux-ci réalisés en polyester translucide avaient subi une transformation sous l'action des rayons ultra-violet. Le bardage de remplacement se présente sous forme de panneaux de plexiglass double épaisseur isolant.

Permis de construire

Avis

62, avenue du Président Franklin-Roosevelt et 1, impasse du Marché

Pétitionnaire : Société Civile Immobilière représentée par M. MALHIET (gérant)
Modification de façade de l'immeuble
Architecte : M. SINAY
Avis favorable le 04.01.1980

14, rue Quesney

Pétitionnaire : M. CICCHINI
Construction d'un immeuble à usage d'habitation
Architecte : M. AUSTRY
Avis défavorable le 07.01.1980

25, rue des Imbergères

Pétitionnaire : M. LEVEQUE
(auteur du projet)
Construction d'un garage
et d'un appentis adjacent
Avis favorable le 04.01.1980

149 bis, rue Houdan

Pétitionnaire : Crédit Lyonnais
représenté par M. PHILIPPE
Réaménagement intérieur
Architecte : M. PAUL
Avis défavorable le 09.01.1980

15, rue Bertron

Pétitionnaire : M. HALTER
(auteur du projet)
Agrandissement d'un pavillon
Avis favorable le 09.01.1980

17, rue Jean-Mascre

Pétitionnaire : M. NEUMANN
Nouvelle implantation de garage
Architecte : M. CHOEUR
Avis favorable le 11.01.1980

Décisions

19, avenue Jules-Guesde

Pétitionnaire : M. GUILLON
Construction d'un bâtiment commercial
Architecte : SA JARROIR
Avis favorable le 15.11.1979
Permis accordé le 27.12.1979

19, rue Bertron

Pétitionnaire : M. LEGAC de LANSALUT
Agrandissement d'un pavillon
Architecte : M. MIHAILOVIC
Avis favorable le 18.12.1979
Permis accordé le 28.12.1979

101, rue Houdan

Pétitionnaire : Société MBI représentée
par MM. J.-P. et M. BOUIN (auteurs du projet)
Modification de façade d'un magasin
Avis favorable le 27.11.1979
Permis accordé le 03.01.1980

22, rue Léo-Delibes

Pétitionnaire : M. CHALVET
(propriétaire : M. CHARASSON)
Construction d'un pavillon
Architecte : M. BAZIN
Avis favorable le 14.12.1979
Permis accordé le 08.01.1980

***** PEINTURES *****
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION - RAVALEMENT
r. bourgoin
9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX
☎ 702.59.17 24h sur 24



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES

service dépannage rapide

AGRÉÉ G.D.F.

tel. 350-24-40

ASSOCIATIONS

Frères des Hommes

Conférence-débat : le marché de Sceaux et le Tiers-Monde

Il est très ambitieux de prétendre faire travailler toute une ville sur les liens qui existent entre elle et le Tiers-Monde.

C'est pourtant l'objectif que s'est fixé cette année l'équipe locale de Frères des Hommes, en liaison avec le groupe 1 % Tiers-Monde et les associations scéennes intéressées.

Bien sûr, il y a aussi en France des problèmes et il ne s'agit pas de s'en laver les mains. Mais on ne peut plus dire en 1980 que les problèmes d'ici et de là-bas ne sont pas liés, comme cela a été écrit dans un récent article de Paris-Match qui présente le Tiers-Monde comme seul responsable de sa misère.

Nous voudrions faire découvrir comment le « sous-développement » des uns et le « sur-développement » des autres sont les deux faces d'un « mal-développement » du monde.

Comment le Tiers-Monde est-il présent à Sceaux ? Tout nous le montre dans notre vie quotidienne : le café de notre petit déjeuner, les haricots verts de Haute-Volta ou les ananas du Cameroun sur le marché, les cacahuètes du Sénégal de notre bouteille d'huile, l'essence de notre voiture, les bois africains chez notre menuisier, l'artisanat exotique de nos boutiques de cadeaux, les livres d'histoire de nos enfants, les articles de nos revues, les récits de voyage de nos amis...

Nous avons réalisé un montage de diapositives : « *Le Tiers-Monde est à Sceaux* » que nous vous présenterons lors de la conférence-débat animée par Susan GEORGE, le **mardi 4 mars à 21 h aux Gêmeaux** : « *Le marché de Sceaux et le Tiers-Monde, ou les circuits alimentaires mondiaux.* »

Susan GEORGE est une économiste américaine, auteur du livre « *Comment meurt l'autre moitié du monde* » qui tente d'analyser la responsabilité des pays développés dans la crise alimentaire.

En introduction, à 20 h, sera projeté le film « *L'arme du blé* » auquel elle a participé. Ce film montre que la production alimentaire dans le monde n'est pas insuffisante, mais que le blé, les semences, les engrais, les tracteurs sont devenus des marchandises comme les autres, des moyens de gagner de l'argent et de faire du profit. Les multinationales qui se partagent les bénéfices de ce marché sont au nombre de cinq ; l'une d'elle est française. Le film décrit le rôle joué par ces géants de l'agro business international.

A la suite de cette soirée, nous proposerons aux habitants de Sceaux de se regrouper autour de centres d'intérêt très concrets comme, par exemple :

Tiers-Monde et école : à Sceaux, il y a beaucoup d'écoles... Quelle place donnent au Tiers-Monde les manuels scolaires et les programmes ? Beaucoup de thèmes d'études peuvent être proposés à des équipes pédagogiques qui peuvent concrétiser les résultats de leurs recherches par des panneaux, des articles, des expositions...

Tiers-Monde et tourisme : à Sceaux, il y a des gens qui voyagent... Ne pourrait-on constituer une « banque d'adresses et de contacts » pour voir autre chose que des temples et des cocotiers ? Eventuellement organiser une exposition « *Art et artisanat du Tiers-Monde* » avec tous les objets ramenés ces dernières années dans notre ville par les voyageurs ? Et pourquoi pas, si certains le désirent, organiser un voyage...

Tiers-Monde et consommation alimentaire : à Sceaux, il y a des marchés... On peut rechercher quels produits nous arrivent du Tiers-Monde et comment sont organisés les marchés de ces produits. Nos équipes d'animateurs sur le terrain, dans les trois continents où nous travaillons (Afrique, Asie, Amérique latine), peuvent fournir de précieux renseignements « *en amont* » sur les conditions de vie des paysans à « *l'autre bout* » des circuits alimentaires...

Tiers-Monde et presse : à Sceaux, il y a des gens qui lisent... Les lecteurs scéens, pour telle ou telle revue, pourraient se regrouper et réagir en écrivant aux journalistes à propos des articles sur le Tiers-Monde. Ne serait-ce pas une manière de former peu à peu une opinion publique qui ait du poids sur les « médias » et - à plus long terme - sur les décisions économiques et politiques, un peu comme l'ont fait les écologistes avec qui les autorités commencent à devoir compter ?

Ces groupes de travail seraient ouverts à tous (élèves, enseignants, associations et individuels). Ils pourraient se donner comme but de publier, par exemple pour Pâques 1981, un fascicule « *Les Scéens et le Tiers-Monde* » qui regrouperait les résultats des recherches des uns et des autres.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Une liste d'ouvrages sur le sujet sera disponible à la Bibliothèque municipale et à la conférence de Susan GEORGE.

Pour l'équipe locale
Jacqueline BLANCHY
12, boulevard Desgranges
Tél. 660.58.48

UFCS

Informations-consommation

Ainsi que vous l'avez sans doute constaté, dans de nombreux secteurs de la consommation, les prix sont progressivement libérés ; cette libération devrait relancer notre économie et insuffler plus de dynamisme à notre commerce et à notre industrie. Que signifie ce changement pour nous consommateurs ? La nouvelle politique des prix oblige les professionnels à ne pas participer à des ententes de prix et de marché ni à des actions concertées ; elle nous incite à modifier nos habitudes et à nous servir davantage du pouvoir que nous détenons : celui de choisir. Mais notre choix ne sera valable que si la concurrence existe réellement ; ce n'est que devant le respect de ces règles que le consommateur pourra se considérer comme un partenaire à part entière de la vie économique et sociale.

Nous vous rappelons quelques conseils utiles avant d'effectuer un achat : **exigeons** l'affichage de tous les prix, **comparons** non seulement les prix, mais également le rapport qualité-prix, **renseignons-nous** sur les garanties et les services après-vente qui nous sont offerts, faisons **préciser** par écrit ce que l'on nous promet verbalement (commande, livraison, prix ferme et définitif), **réagissons** contre la publicité mensongère, faisons **annuler** les clauses abusives, n'hésitons plus à consulter plusieurs professionnels pour nos réparations et installations : priorité à ceux qui respectent nos droits !

Par ailleurs, nous vous précisons que onze organisations de consommateurs (dont l'UFCS) ont fait part au ministre de l'Économie par une lettre en date du 7 janvier 1980 de leur décision « *de ne plus participer à aucune négociation en cours avec les Pouvoirs publics et les professionnels, tant que ne sera pas mis en place le cadre institutionnel permettant d'aboutir à des accords négociés et à leur application réelle* ».

Equipe consommation : Annick de OLIVEIRA -
Tél. 660.52.60

Sceaux-Accueil

Sceaux-Accueil propose une séance de cinéma un mardi par mois au Trianon.

La première séance aura lieu mardi 26 février 1980 à 14 h : « *Sibériade* » en version originale. Prix des places : 12 F. Chaque séance sera suivie d'un débat (ouvert à tous).

Venez nombreux ; la séance ne peut avoir lieu qu'à partir de 50 personnes.

Renseignements à la permanence qui se tient à la Maison des Jeunes et de la Culture le lundi à 15 h, ou chez Mme VIOLETTE au 350.31.36.



entreprises générales électriques **GALLET-DELAGE**
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 400 000 FRANCS

éclairage électrique public - signalisation
force - lumière - réseau électrique h.t., b.t.
illumination de jardins
éclairage de stades et grands espaces

17-17 bis RUE DU 14 JUILLET
94270 KREMLIN-BICETRE
Tél. 658.21.53

ASSOCIATIONS

Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP - Fédération Lagarde)

Vous rappelez-vous...

Le jour de la Fête des associations qui a eu lieu le dimanche 24 juin 1979 à Sceaux, notre association des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) avait organisé un grand concours de ballons. Les vents ont poussé ceux-ci dans le Nord-Est de l'Europe : Sceaux, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Aisne, Ardennes, Belgique, Allemagne. Vingt cartes seulement nous ont été renvoyées (la dernière le 19 novembre 1979).

Voici les résultats de ce phénomène naturel et le nom des six premiers, c'est-à-dire de ceux dont le ballon a été le plus loin. Ces six jeunes ont gagné un baptême de l'air :

1. Jérôme Vanloo, 1, allée Rodin à Epinay : près de Munster.
2. Violaine Rochet, 12, boulevard Desgranges à Sceaux : près de Cologne.
3. Virginie Grecourt, 120, avenue Saint-Exupéry à Antony : Aix-la-Chapelle.
4. Alice Gouge, 7, rue Albert-1^{er} à Sceaux : près de Liège.
5. Jérôme Liard, 41, rue de Marne à Sceaux : Rochefort, en Belgique.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE - Fédération Cornec)

Groupe scolaire du Centre

Les parents en colère

Sous le slogan « *La rue des Écoles aux écoliers* », les parents d'élèves, à l'appel des associations PEEP (Lagarde), FCPE (Cornec) et UNAAPE (Autonomes), se sont rassemblés devant le groupe scolaire du Centre le samedi 8 décembre 1979. La circulation fut d'abord bloquée à l'heure de la sortie des enfants, puis un cortège a gagné la Mairie de Sceaux. S'étaient joints à notre rassemblement M. Jean Vons, Conseiller général des Hauts-de-Seine et Maire de Châtenay-Malabry, et M. Rolland, représentant l'Association des droits du piéton.

Nous entendions, par cette action, protester contre les dangers que font courir à nos enfants, d'une part, les automobiles débouchant - parfois à vive allure - de la rue des Écoles et, d'autre part, celles qui stationnent sur les passages cloutés et devant les écoles, obligeant ainsi les piétons à se faufiler entre les véhicules et à emprunter la chaussée. Même si ce danger incombe en partie à certains parents, cela ne dégage en rien la responsabilité de la Municipalité. Faudra-t-il donc qu'un enfant soit écrasé pour que celle-ci intervienne ?

Pourtant, de nombreuses propositions ont déjà été faites :

6. Patricia Possibrate, 11, rue des Aulnes à Sceaux : Bruxelles.

Deux parents de notre association qui pilotent prendront contact avec les familles de ces six enfants pour organiser ce vol quand la situation météorologique le permettra sans aucun risque. Déjà, à tous les six, toutes nos félicitations.

L'orientation dans les collèges et les lycées

Elle concerne tous les élèves de la 6^e à la terminale. Elle est l'aboutissement d'un temps de concertation entre les responsables de l'éducation des enfants : parents, enseignants, chef d'établissement, conseillers d'orientation. Ce temps a débuté au deuxième trimestre par le « *projet d'orientation* » que chaque famille a dû ou aura à exprimer, plus particulièrement en 5^e, en 3^e et sans doute en seconde. Ces intentions seront affinées par l'information, la réflexion et les contacts que pourront avoir les familles. Il faudra, bien sûr, tenir compte aussi des capacités manifestées par l'élève et de ses goûts, à chaque niveau de sa scolarité : associer intimement le jeune à la découverte progressive de son dessein personnel pourra être source de courage au travail et d'effort pour se surpasser et réaliser le métier entrevu.

Il est temps, dès maintenant, d'y réfléchir. Après, il sera trop tard : les vacances de février et de printemps réduisent considérable-

ment les possibilités de rendez-vous avec les enseignants. En juin, ils sont souvent trop pris pour consacrer du temps aux parents.

Dès les premiers jours de juin, après les projets d'orientation, les recommandations, les propositions et la formulation des vœux des familles, le conseil de classe du troisième trimestre répondra aux familles et notifiera ses propositions définitives.

Il est préférable que la concertation ait été intense, avant, et remplace le plus souvent possible la procédure d'appel.

Les élèves de terminale auront intérêt à se renseigner au plus tôt auprès de leurs professeurs et du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 95, rue Houdan à Sceaux, pour les inscriptions.

Les séquences éducatives

A partir du 28 janvier 1980 une grève s'est généralisée à tous les lycées d'enseignement professionnel (LEP) et a gagné le lycée Florian de Sceaux. La Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) condamne ces mouvements de grève et demande avec insistance que ces séquences éducatives soient bien préparées et bien réalisées pour permettre aux élèves de connaître la vie en entreprise et favoriser les contacts humains.

Pour le bureau PEEP du District
Monique SAINT-GERMAIN

- engager un contractuel (ou un « *papy-traffic* ») pour régler la circulation devant les écoles ;

- fermer la rue des Écoles avec une barrière aux heures de rentrée et de sortie de classes ou poser des panneaux dans la rue des Écoles interdisant la circulation à ces heures ;

- aménager un couloir « *débarquement* » le long de l'école maternelle ;

- redessiner les passages cloutés et poser des bornes en ciment pour les protéger ;

- ou, pourquoi pas, des feux tricolores ?

A notre arrivée à la Mairie, nous avons rencontré, sur le perron, M. Ringenbach, Maire adjoint, à qui nous avons fait part de nos revendications.

Premier résultat : trois panneaux (dont l'un a déjà disparu) interdisant l'entrée de la rue Marguerite-Renaudin au niveau de l'école primaire.

Second résultat : nos amis de la PEEP nous ont avisés qu'à la suite de nombreux contacts informels et officieux, plusieurs conseillers municipaux, ainsi que Monsieur le Maire, conscients de la gravité du problème évoqué, ont affirmé leur « *volonté d'agir* ».

Il reste que de nombreuses promesses de ce type ont déjà, les années passées, été formulées. La FCPE est donc prête à renouveler à la PEEP et à l'UNAAPE la proposition d'une action commune très rapide au cas où les promesses resteraient, encore une fois, la seule réponse des autorités municipales.

Sur ce problème, comme pour ceux que pose la vie scolaire de nos enfants, rejoignez-nous tous les deuxièmes mardis de chaque mois à la MJC, rue des Écoles, à 20 h 30.

Club des Aînés

A l'unanimité, les membres présents à l'Assemblée générale de janvier dernier, ont accepté d'inviter les personnes de 50 ans à partager les activités offertes par le club.

A 50 ans, on peut être libéré de ses activités professionnelles ou familiales : conjoint de retraité, en pré-retraite, en garantie de ressources, en cessation d'activité pour raisons diverses, en invalidité, etc. Pourquoi alors ne pas profiter des possibilités que le club offre à ses membres actuellement ?

● stages de formation dans des disciplines diverses à l'issue desquels on est capable de se rendre utile, de mieux s'assumer et de s'ouvrir aux autres ;

● le maintien en forme est assuré par des séances de gymnastique, soit en plein air, soit en gymnase, des séances de yoga, des séances en piscine ; le club dispose également d'une installation de ping-pong et d'un vélo ; des sorties pédestres sont organisées dès le mois de mars ;

● la chorale, bien que manquant toujours de voix masculines a fait ses premiers pas à l'extérieur et compte bien continuer ;

● pour ceux qui ont la bougeotte, de nombreuses sorties sont organisées ; la liste ci-dessous, bien qu'incomplète, en donne un aperçu : visite de l'Hôtel de la Monnaie, croisière d'une journée sur la Seine avec déjeuner à bord, trois jours pour visiter quelques châteaux de la Loire à partir d'Amboise, une journée à Barbizon, comprenant la visite d'une verrerie, et beaucoup d'autres choses encore.

Les personnes désirant se renseigner seront bien accueillies au Club des aînés, 95, rue Houdan à Sceaux, en venant les lundi, mercredi, vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 - Tél. 661.68.45.

Laure OLIVIER

GARAGE CITROËN

AGENT EXCLUSIF Georges DESLANDES

vente • reprise • réparations • tôlerie • peinture

98, rue Boucicaut - FONTENAY-AUX-ROSES

TÉL. 661.21.75

POMPES FUNEBRES GENERALES



71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04

COMMUNIQUÉS

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

Comité de Sceaux

Participation aux cérémonies du 11 novembre

C'est avec la même ferveur que nos aînés, nos anciens des guerres 14/18 ou 39/45, que nous avons participé - avec notre drapeau - aux cérémonies du 11 novembre 1979. Et nous avons particulièrement apprécié l'accueil que nous a réservé l'Association des Anciens Combattants de Sceaux et son Président M. Georges BRIZOU.

Assemblée générale

Elle s'est tenue dans la salle des Baraquements le 23 novembre 1979. Il nous a été agréable de constater ainsi que notre comité local, encore modeste par ses effectifs, pouvait s'affirmer et se manifester dans la vie de la commune. Nous remercions à cette occasion Monsieur le Maire et le Conseil municipal pour l'appui qu'ils nous apportent dans nos démarches.

La guerre d'Algérie et tous les autres conflits d'AFN, qui ont fait de nous des combattants, ne sont pas toujours suffisamment connus de nos concitoyens, et pourtant, ils nous ont coûté 30 000 morts et 250 000 blessés. Pour tous ces jeunes gens, tous ces Français, nous avons le droit et surtout le devoir de poursuivre notre action ; c'est pour cela que nous invitons tous nos camarades Scéens, anciens combattants d'AFN, à se joindre à nous.

Cérémonie commémorative du 19 mars

La cérémonie maintenant traditionnelle du 19 mars aura lieu au Monument aux morts de la Mairie à **19 heures précises** sous la présidence de M. GULDBER, Maire de Sceaux, qui remettra la Croix du Combattant à quelques-uns de nos adhérents. Elle sera suivie par un vin d'honneur offert par la Municipalité à tous les participants.

Le Président : Roland FOURNIER
25, av. du Pt-Roosevelt Tél. 350.69.11

• Nous communiquerons dans un prochain numéro du Bulletin municipal la composition du Bureau de l'Association.

Piscine des Blagis

Le dimanche 16 mars : toute la ville nage

Avant ou après votre footing, votre tennis, votre match... ou votre sieste, venez nager pour votre ville ! Venez participer aux jeux des Hauts-de-Seine !

Les dirigeants de la Piscine des Blagis et du Club des Dauphins vous accueilleront de 8 h à 20 h ; l'entrée sera gratuite ; vous aurez la possibilité de nager 50, 100, 400, 800 m (ou toutes ces distances) en nage libre : ces épreuves ne seront pas chronométrées mais, par contre, elles rapporteront des points à votre ville et compléteront votre brevet sportif populaire.

Dimanche 9 mars 1980, de 9 h à 13 h

3^e CROSS DES BLAGIS UFOLEP 92

Pour la 3^e année consécutive, le Centre des Jeunes des Blagis avec l'Union des Fédérations des Œuvres Laïques et d'Education Physique (Fédération affiliée multi-sports affiliée au Comité National des Sports) organisent le Cross des Blagis UFOLEP 92.

Il y a deux ans, il y avait 100 participants. L'an dernier, près de 600, en 1980... Des réunions nous ont permis de mettre au point les modalités de cette manifestation amicale. Nous vous donnons dès maintenant quelques informations.

Ce Cross est ouvert à tous, licenciés et non licenciés, du poussin (7-8 ans) à 99 ans ou plus.

Il aura lieu le dimanche 9 mars 1980, au matin, à Sceaux, quartier des Blagis :

- Les Poussins nés en 1969-70-71 courront 1250 m.
- Les Benjamines nées en 1967-68 courront 2250 m.
- Les Benjamins nés en 1967-68 courront 2500 m.
- Les Minimes filles nées en 1965-66 courront 2500 m.
- Les Minimes garçons nés en 1965-66 courront 3250 m.
- Les Cadettes nés en 1963-64 courront 3500 m.

- Les Cadets nés en 1963-64 courront 4500 m.
- Les Juniors et Seniors filles nées de 1941 à 1962 courront 3500 m.
- Les Juniors garçons nés en 1960-61-62 courront 6000 m.
- Les Seniors hommes nés de 1941 à 1959 courront 7500 m.
- Les Vétérans hommes et femmes nés en 1940 et avant courront 3500 m.

Des médailles récompenseront les 1^{er}, 2^e et 3^e. Dans chaque catégorie, des challenges seront remis à l'association qui aura le plus de coureurs à l'arrivée, et la famille qui aura le plus de membres à l'arrivée (sans considération de catégorie).

De toutes façons, chaque participant repartira avec un petit souvenir. Il faut espérer que de plus en plus d'habitants des Blagis ou d'ailleurs viendront courir pour le plaisir, si ce n'est pour gagner.

Renseignements - Inscriptions

A partir du 25 février
CENTRE DES JEUNES DES BLAGIS
48, rue de Bagneux - Tél. 702.05.24

Caisse des Ecoles

La Caisse des Ecoles de Sceaux organise du samedi 29 mars au soir au dimanche 13 avril au matin, des séjours pendant les vacances scolaires de printemps :

- pour les enfants de 6 à 12 ans, 45 places ont été réservées à Laguiolle (Aveyron) ;
- pour les adolescents de 13 à 17 ans, 10 places ont été réservées à Abondance (Haute-Savoie).

Le tarif dégressif sera calculé selon le quotient familial. Clôture des inscriptions : samedi 15 mars 1980.

Se présenter muni :

- du livret de famille ;
- des bulletins de salaires des trois derniers mois ;
- du dernier extrait de rôle des contributions ;
- d'une fiche de paiement des allocations familiales ;
- des talons de pensions et retraites.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Caisse des Ecoles, à la Mairie de Sceaux, au premier étage.

Hausse abusive des loyers libres

Le Préfet des Hauts-de-Seine crée une commission de surveillance

Une commission chargée de veiller à ce que soient évitées les hausses abusives des loyers libres a été instituée dans le département des Hauts-de-Seine le 30 janvier 1980.

Les personnes qui se verraient proposer des augmentations trop élevées peuvent saisir la Préfecture des Hauts-de-Seine : Direction du personnel, du service social et du logement, 167 à 177, avenue Joliot-Curie à Nanterre. Une copie du contrat de location doit être fournie ainsi que les renseignements suivants : montant du dernier loyer mensuel payé, montant du nouveau loyer réclamé par le propriétaire lors du renouvellement du bail, pourcentage de hausse réclamée, nature des travaux d'amélioration effectués dans l'immeuble ou dans le logement, appartenance de l'immeuble à un ensemble locatif.

toutes assurances **CABINET ROBERT**

INCENDIE • ACCIDENTS • RISQUES DIVERS • VIE • ASSURANCES RECOURS

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

petites annonces

La Ville de Sceaux recrute un agent chargé :

- de participer à la rédaction du Bulletin Municipal d'Information ;
- de la mise en place puis du fonctionnement d'un service de documentation ;
- du classement des archives communales.

Le candidat ou la candidate devra posséder de réelles capacités de rédaction, le sens de l'organisation et du goût pour des tâches réclamant rigueur et méticulosité.

Une formation supérieure en lettres serait appréciée.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé à Monsieur le Maire de Sceaux, Hôtel de Ville 92330 Sceaux.

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille possédant notions sténo et dactylo, recherche un emploi de bureau, réceptionniste, téléphone. Tél. 661.29.50, poste 310, après 18 heures.

COURS PARTICULIERS

Recherche étudiant scientifique pour donner cours de maths à élève de 1^{re}. Tél. 660.24.56.

IMMOBILIER

Particulier cherche à acheter appartement 3/4 pièces (grand séjour + 2 chambres) dans immeuble récent et standing, centre de Sceaux. Tél. 578.81.25.

Jeune couple attendant bébé cherche 3 ou 4 pièces à Paris ou banlieue desservie. Loyer 1 600 F C.C. Tél. 273.30.61.

Particulier achète appartement 2 ou 3 pièces à Sceaux, Bourg-la-Reine ou limitrophe. Tél. 660.57.29 après 18 h 30.

A louer à Quiberon en juillet 2 maisons voisines, bien situées, tout confort, jardin ; pour 3 ou 4 personnes : 3 000 F ; pour 6 personnes : 4 250 F. Tél. 661.04.93.

Recherche logement 6 pièces environ, libre avant le 1^{er} septembre 1980, à Sceaux, Bourg-la-Reine, avec possibilité bail de 5 ans. Écrire : Colonel BOUCHET, 1, place de la Comédie 57000 Metz.

VENTES

A vendre appareil « Slendertone » modèle « Manager », 1 adaptateur facial + accessoires. Prix : 1 200 F. 1/2 violon avec archer et caisse. Prix : 200 F. Tél. 350.22.88.

A vendre piano Gaveau palissandre, quart-queue, bon état, avec banquettes. Prix : 20 000 F. Tél. 702.40.13.

A vendre belle table salle à manger en merisier massif (1,48 m x 0,98 m) + 2 rallonges à l'italienne (0,52 m chaque) + 6 chaises en merisier massif paillées. Excellent état, prix intéressant. Tél. 660.50.58.

A vendre, prix avantageux, matériel pour artiste peintre (toiles, châssis, pinceaux, etc.). Chevalet crémaillère ; collection revues d'art (L'Œil, Revue du Louvre). Tél. 661.22.29.

A vendre à Sceaux-centre, dans résidence grand standing, cadre de verdure exceptionnel, proximité métro, écoles, commerçants, appartement 132 m² comprenant 3 chambres, séjour double au sud, salle de bains, 2 w.-c., 2 cabinets de toilette, 2 parkings. Tél. 660.62.74.

DIVERS

Le Service social municipal recherche pour certains de ses usagers :

- 2 postes de télévision d'occasion à donner ;
- des travaux de couture et raccommodage à effectuer.

S'adresser à Mme D.M. GAMAGÉ, assistante sociale municipale, le jeudi de 9 heures à 12 heures ou téléphoner à 660.12.52.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 660.44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



CHATENAY-MALABRY

Superbe LIV. DBLE, loggia, 2 ch, gde entrée, très belle cuis. + séchoir, magn. s. de bns, dressing et placards, ch. centr. radiat. Très agréable résidence boisée de 1972. Park. inclus 397 000 F + 26 000 C.F.

Métro SCEAUX-ROBINSON

Imm. 1976, marbre, 4 étages, asc., verdure et site magnifiques. Luxueux LIV. DBLE, balcon-terrasse, belle entrée, 1 gde ch. avec spl. s. de bns. Dressing, gde cuis avec balcon, ch. centr. individuel au gaz, box inclus. A voir : 372.000 F frais notaire 2.50 %.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Gd et bel appart. (125 m²) avec LIV. DBLE, loggia sud-ouest, belle cuis. équipée, 4 ch. avec s. de bns côté parents et s. de bns côté enfants, gd hall, placards et dressing, ch. centr. radiat., imm. récent sig. asc., box inclus : 785 000 F

ANTONY près Métro

Très belle maison pierre de taille récente, LIV. DBLE, cheminée, gdes baies alu sur joli jdin plain-pied et gde cuis. équipée, hall, 2 ch. luxueuse, s. de bns ; 1^{er} ét. : 2 sp. ch., s. d'eau. Ss-sol, gde s. de jeux, garage, chaufferie mazout : 780 000 F

CHATENAY-MALABRY

Merveilleuse maison neuve 1980, pierre de taille, toit ardoise, gd LIV. DBLE, 3 pres fen., plain-pied s/beau jdin, 1 ch avec s. de bns, cuis. hall ; 1^{er} ét. 4 ch., 2 s. de bns, grenier, ss-sol total, garage. A voir : 1 200 000 F

BOURG-LA-REINE

Luxeux appartement 140 m² + balcon-terrasse. Très résidentiel, verdure, box et parking.

Métro SCEAUX-ROBINSON

Calme et joli pt imm. récent ds pte rue, beau séjour, balcon sud, 2 ch, gde cuis., entrée, s. de bns, nbreux plac., ch. centr. radiat., jdins : 350 000 F.

LE PLESSIS-ROBINSON

Imm. 1974, asc. noyé dans la verdure, beau LIV. DBLE, balcon, 3 ch., gde entrée, belle cuis., s. de bns + s. d'eau, dressing, plac., ch. centr. radiat. Box inclus : 555 000 F.

L'HAY-LES-ROSES Roseraie

Beau pav. crépi, calme s/pte rue LIV. DBLE, très gde cuis, 2 ch., s. d'eau, greniers, ss-sol complet, chaufferie mazout, gd garage + atelier, beau jardin. A voir : 450 000 F

Métro CROIX-DE-BERNY

Belle maison meulière, magnifique décoration, LIV. 45 m² avec terrasse ouvrant s/gd jdin, hall, 5 ch, s. de bns + s. d'eau, cuis., ch. centr. gaz, ss-sol, petite rue calme.

nous sommes votre nouveau concessionnaire RENAULT

**véhicules d'occasion garantie or • service après-vente
location sans chauffeur**

**Ets BESOMBES - 2, rue de Fontenay - Sceaux
(près de la rue piétonnière) - tél. 661.05.50**

service de garde des médecins et pharmaciens

DATES	MÉDECINS	PHARMACIENS
FÉVRIER		
Dimanche 17	Dr PÉRIÉ 31, rue des Pépinières 702.65.48	M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 661.10.59
Dimanche 24	Dr RAIX 4, rue Eugène-Maison 661.16.05	Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, av. du Gal-Leclerc. 350.03.00
MARS		
Dimanche 2	Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 661.19.93	Mme GAILLOT 127, rue Houdan 702.77.97
Dimanche 9	Dr SILBERT 5, boulevard Colbert 661.07.82	Mme LAVERDET 106, rue Houdan 661.00.62
Dimanche 16	Dr VERDON 31, rue des Pépinières 702.65.48	Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais 702.40.44
Dimanche 23	Dr BENOUISSCH 138, av. du Gal-Leclerc. . . . 660.74.87	Mme THIÉBAUT 7, av. des Quatre-Chemins . 661.16.12
Dimanche 30	Dr BESNARD 46, av. du Pdt-F.-Roosevelt 661.02.45	M. VARIN 45, rue Houdan 661.00.91

En cas d'urgence

POLICE-SECOURS	17 350.27.02 350.27.03
POMPIERS	18 702.09.38
CENTRE ANTI-POISONS	205.63.29
SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (en cas d'indisponibilité de votre médecin habituel) - Médecins urgences - AMU 92 . . 701.09.09 (c'est en principe un médecin de Sceaux qui se déplacera) - S.O.S. - Médecin	603.74.44
SERVICE D'URGENCE DENTAIRE	776.25.42 (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures)
AMBULANCES NUIT ET JOUR	631.69.22 (Service municipal)
GAZ (Service d'urgence)	660.87.82
ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence)	677.47.00
TAXI :	
- Bourg-la-Reine	661.00.00
- Montrouge	656.94.00
S.N.C.F. (Renseignements)	261.50.50

Le Docteur Gilles LECHAPELAIN, Chirurgien-Dentiste, vous annonce l'ouverture de son cabinet à partir du lundi 17 mars 1980 au 14, rue du Docteur-Roux. Tél. 660.72-74 (en association avec le Docteur Anne TRI-VIER).

MENUISERIE ~ ÉBÉNISTERIE ~ BOIS DÉTAIL



Restauration de meubles anciens

Aménagement et transformation d'appartements, de locaux industriels et publics

☎ 661-01-25

Ets CHATEAU

86, rue Houdan (rue piétonne) 92330 SCEAUX

accès véhicules : 11, rue Michel Charaire

LE CONTRAT SÉCURITÉ

vous intéresse...

venez nous voir !

CRÉDIT LYONNAIS

A SCEAUX 3 agences à votre disposition

du mardi au samedi

149 bis, rue Houdan ☎ 660.54.71

92, rue Houdan ☎ 660.82.13

49, rue de Bagneux ☎ 702.76.01

S.A.D.



L. POUZADOUX J.-P. BEAUHAIRE
DÉCORATEURS A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX
☎ 660.03.94

canapés, bibliothèques
tapisserie, tenture murale

à Sceaux, du 1^{er} au 31 mars

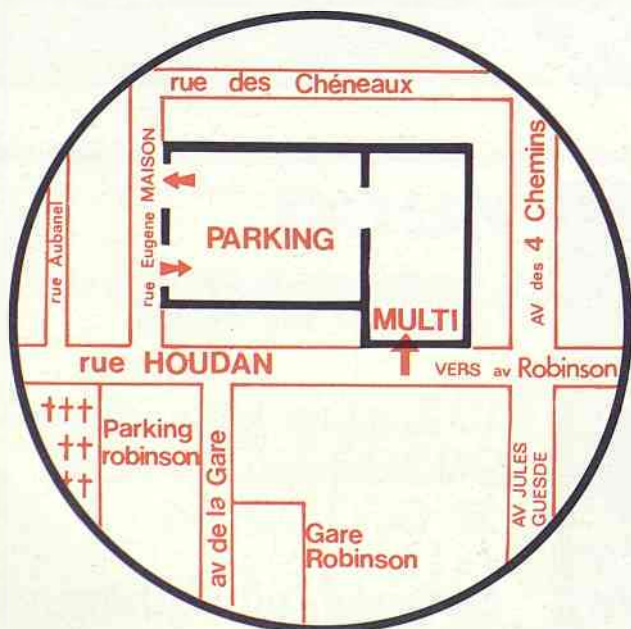
- 1 - 14 h, au Centre socio-culturel des Blagis : conférence-débat « L'agressivité chez l'enfant et l'adolescent », par Mme Françoise Dolto, organisé par l'équipe « Famille psychologie ».
- 14 h 30, au Cirque d'Hiver : « Le Bossu », de Paul Féval avec Michel Le Royer, organisé par Sceaux-Accueil.
- 15 h, aux Gémeaux : « La Maison d'Ana », pièce de N. Ozanne.
- 21 h, aux Gémeaux : « Quintet », d'Altman (cinéma).
- 4 - 9 h 30 et 14 h 30, aux Gémeaux : « Tu claques la langue, ça fait des bulles », par le Théâtre du Mantois (réservé aux scolaires).
- 20 h, aux Gémeaux : « Le marché de Sceaux et le tiers monde », avec Susan George, table ronde organisée par « Frères des Hommes ».
- 5 - 15 h, aux Gémeaux : « Tu claques la langue, ça fait des bulles », par le Théâtre du Mantois (tous publics).
- 19 h et 21 h, aux Gémeaux : « Le Passe-Montagne », de Stévenin.
- 6 - 9 h 30, aux Gémeaux : « Tu claques la langue, ça fait des bulles », par le Théâtre du Mantois (réservé aux scolaires).
- 14 h, au Grand Palais à Paris : « Hommage à Monet », par Sceaux-Accueil.
- 14 h 30, aux Gémeaux : « Tu claques la langue, ça fait des bulles », par le Théâtre du Mantois (réservé aux scolaires).
- 16 h, au Grand Palais à Paris : « Hommage à Monet », par Sceaux-Accueil.
- 7 - 9 h 30 et 14 h 30, aux Gémeaux : « Tu claques la langue, ça fait des bulles », par le Théâtre du Mantois (réservé aux scolaires).
- 21 h, aux Gémeaux : « Othon », de J.M. Straub (cinéma).
- 8 - 21 h, aux Gémeaux : « Hana », par le groupe Ma Rituel Danse.
- 8-9 - Week-end de ski à Gérardmer. Inscriptions au Centre des Jeunes des Blagis, 48, rue de Bagneux.
- 7-8-9 - Foire aux livres et aux disques. Renseignements au Centre socio-culturel des Blagis.
- 9 - Troisième Cross des Blagis - UFOLEP 92 (voir page 13).
- 12 - 14 h 30, au Centre socioculturel des Blagis : « Les aventures de Gulliver » (cinéma).
- 14 h 30, Gémeaux : « Les douze travaux d'Astérix », (ciné-jeunes).
- 19 h et 21 h, aux Gémeaux : « Night-Hawks », de R. Peck.
- 13 - 14 h - 14 h 30, visite du château de Vincennes, organisée par Sceaux-Accueil.
- 14 - 20 h 45, à l'ancienne Mairie, conférence et projections : « Deux Scéens en Chine », par C. et A. Ripoché, organisé par la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires (SIEP).
- 15 - De 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : ateliers portes ouvertes, animation scolaire.
- 17 h 30, aux Gémeaux : Marielle Nordmann, harpiste, et Renaud Fontanarosa, violoncelliste, concert organisé par les AMCS.
- 15 - 18 h, à l'ancienne Mairie, 68, rue Houdan : présentation du travail des ateliers : danse expression par J. Millon.
- 20 h 45, aux Gémeaux : Marielle Nordmann, harpiste, et Renaud Fontanarosa, violoncelliste, concert organisé par les AMCS.
- 15-16 - Week-end de ski à Gérardmer : inscriptions au C.J.B.
- 16 - 10 h 30, à l'annexe de la Maison des Jeunes et de la Culture, 5, rue des Imbergères : « Battus d'avance » ou « Le carré Sanoko » (films).
- 19 - Au Centre socioculturel des Blagis : fête de printemps pour les enfants : déguisements, spectacle, goûter. Thème choisi : « En route pour le futur ».
- 19 h et 21 h, aux Gémeaux : « Race d'Ep », de G. Hocquenghem.
- 20 - 14 h, visite du château de Vincennes, organisée par Sceaux-Accueil.
- 20 h 45, en l'église Saint-Gilles à Bourg-la-Reine : concert donné par l'orchestre du Conservatoire : Ch. W. Gluck, G.F. Haendel, K. Husa, C. Franck.
- 21 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : Assemblée générale du Groupe d'Études d'Urbanisme des Habitants de Sceaux (GEUHS).
- 22 - 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture : rencontre autour de la Musique ; présentation, audition des ateliers : flûte, guitare, piano, solfège-éveil.
- 23 - 5^e Cross de la Ville de Sceaux (voir pages 8-9).
- 27 - 13 h 30, à la salle municipale de Bourg-la-Reine, 65, boulevard du Maréchal-Joffre : concert éducatif organisé par le Conservatoire à l'intention des enfants des écoles de Sceaux et de Bourg-la-Reine.
- 20 h 30, à la salle municipale de Bourg-la-Reine : audition des élèves du Conservatoire.
- 28 - 13 h 30, à la salle municipale de Bourg-la-Reine, 65, boulevard du Maréchal-Joffre : concert éducatif organisé par le Conservatoire à l'intention des enfants des écoles de Sceaux et de Bourg-la-Reine.

Expositions

- Du 3 au 28 mars à la Maison des Jeunes et de la Culture : exposition - échange Franco-Japonaise de travaux d'enfants, en collaboration avec le peintre Hitoshi Hatano.
- Du 22 au 30 mars aux Gémeaux : festival de films de femmes

tous vos achats de tous les jours

MULTI



**153, RUE HOUDAN
92330 SCEAUX**

**PARKING
COUVERT**

**ACCÈS DIRECT DU MAGASIN
AU COFFRE DE VOTRE VOITURE**